Voies et moyens pour la conquête du pouvoir

Le président propose d'ajourner la discussion du paragraphe 14 de la première question ainsi rédigé :

« Voies et moyens pour la conquête du pouvoir, action politique, élective ou révolutionnaire, action économique, grèves, grève générale, boycottage ».

Une vive opposition se produit au sujet des nombreux orateurs inscrits pour cette question; le président fait savoir que le dernier la parole au citoyen Briand qui monte à la tribune.

Le grève générale

Le citoyen Briand déclare qu'il a toujours été un partisan absolu de la grève générale. Il a préconisé cette idée, mais il est Vénement des grèves partielles dont il fait le procès.

Soit au point de vue économique, soit au point de vue révolutionnaire, les grèves partielles ont toujours abouti parce que les ou des syndicats seulement se lutter contre les patrons réunis, contre une force gouvernementale détentrice de la police, de l'armée et des tribunaux.

Mais quel affolement de la bourgeoisie, le jour où le prolétariat tout entier se tiverait et reprendrait la place qui lui revient.

Dans toute le capitalisme affolé opposerait aux forces prolétariennes la force de son armée; mais cette armée recrutée-elle se servir de ses fusils; et les troupes ne se retourneraient-elles pas contre ceux qui commanderaient le feu.

La salle alors crouls sous les applaudissements bien que les guesdistes se désintéressent absolument de la grève générale et ne la préconisent pas comme moyen d'action.

Après le citoyen Briand, plusieurs orateurs montent à la tribune, sont pour soutenir le même thèse, soit au contraire pour la refuter.

Dernière Heure

Le général Joubert malade

L'Agence Reuter dit avoir reçu la dépêche suivante de Prétoria, en date du 2 décembre, par la voie de Lourenco-Marquez :

« Le général Joubert, malade, est arrivé à Volksrust. Shalkburger prend le commandement suprême pendant son absence ».

Le Congrès socialiste

La Question Millerand

Paris, 6 décembre. — La Commission élue par le Congrès comprend 58 membres. Sur le principe même de la lutte des classes, c'est-à-dire à la question : Un socialiste a-t-il le droit de faire partie d'un ministère bourgeois, 29 délégués ont répondu non et 28 ont répondu oui, et chose étrange, il y avait un délégué qui était absent au moment du vote et qui était disposé à répondre oui.

Les deux camps gardaient donc leurs forces respectives et le congrès est partagé en deux parties à peu près égales.

Après un vote sur le principe même de la question, la commission a été amenée à examiner l'amendement proposé par le citoyen Delesalle demandant que des mesures exceptionnelles, après l'avis de son parti, un socialiste put être amené à faire partie d'un gouvernement bourgeois.

Cette motion a été votée à la presque unanimité des membres de la commission, par les guesdistes, les allemanistes, les brousistes et les indépendantistes; mais elle a rencontré de l'opposition chez les blanquistes.

Comme toute, la proposition Delesalle n'est autre que la proposition transactionnelle faite le premier jour par le citoyen Jaurès.

Les décisions de la commission donnent donc gain de cause à M. Jaurès et font revivre cette union socialiste que l'on croyait jusqu'à présent bien compromise.

La séance, levée à 6 heures et demie, a été reprise à 9 heures ventre.

Le citoyen Fournière, qui préside, donne la parole au citoyen Delesalle pour donner lecture du compte-rendu des travaux de la commission.

Ses paroles sont accueillies par de nombreux applaudissements et particulièrement lorsqu'il fait les, membre du Parti ouvrier, l'éloge du citoyen Jaurès, tout le monde se lève et applaudit.

Faisant appel à la concorde de tous, l'orateur adjure l'assemblée de voter les conclusions de la commission.

Un tonnerre d'applaudissements accueille ces paroles.

A neuf heures et demie on suspend la séance pour permettre aux organisations de s'entendre.

A la reprise de la séance, le citoyen Coutant nient demandé que l'assemblée émette deux votes, l'un sur la question de principe, l'autre sur la proposition Delesalle.

VIOLENT TUMULTE

Jaurès veut lui répondre, mais le plus effroyable tumulte se produit alors du côté des guesdistes.

La tribune est crayable; Jules Guesde veut parler; les indépendants s'y opposent et les cris de : « Vive Jaurès » répondent à ceux de « Guilhot ».

Pendant plus d'un quart d'heure, on crie, le président agite sa sonnette et pour mettre fin à l'incident, le citoyen Walter propose au bureau de ne plus accepter d'amendements et de discuter les amendements déposés auparavant.

Cette motion est adoptée après bien des difficultés, à une assez forte majorité; mais bientôt le tumulte recommence de plus belle, quand Jaurès demande la parole pour un rappel au règlement.

Jules Guesde détri par Jaurès

L'obstruction la plus complète vient du côté des guesdistes, au milieu de leurs cris et de leurs vociférations, Jaurès s'avance à la tribune et crie : « Jules Guesde, venez ici, c'est une tribune, vous avez forfait à l'honneur » et les cris de : Vive Jaurès ! Conspuez Jules Guesde ! » dominent cette de : « Conspuez Jaurès !

Ce tumulte se dénoue pendant dix minutes.

Durant la suspension, l'animation est à son comble. On discute beaucoup l'attitude de Jules Guesde qui avait pris l'engagement d'honneur au sein de la commission de voter la proposition Delesalle.

On dresse un tableau sur lequel on a écrit : « Vive l'union, à bas les sectaires ».

Le calme revenu quand le bureau reprend place à la tribune.

Fournière rappelle dans un discours qui soulève l'enthousiasme, les engagements qui ont été pris au sein de la commission par les délégués du parti ouvrier français.

Il fait remarquer que les indépendants ont fait abandon de cette théorie personnelle pour accepter la proposition transactionnelle Delesalle, parce que les guesdistes avaient pris eux aussi cet engagement.

Nous nous sommes, dit-il, tous, hommes de parti et de sacrifice, « à la » et en mémoire, il faut que ce « à la » et en mémoire, il faut que ce « à la » et en mémoire, il faut que ce